

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE JAILLANS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le 12 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de monsieur FOURNAT Jean-Noël, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Quorum à atteindre : 8

Présents : 12

Votants : 15

Pouvoir : 3

Présent(s) : Jean-Noël FOURNAT, Christophe VALLA, Virginie DE ROSSI, Sylvain DILLESEGER, Annick VINCENT, Olivier DUMARCHE, Lorane SERRET, Daniel MUNIER, Fabrice ROYER, Gérôme BABIN, Alain BONNET, Christine BELLE.

Absent(s)excusés 1

Grégory BOUVERON ayant donné pouvoir à Jean-Noël FOURNAT.

Marjory HAFSOUNI ayant donné pouvoir à Olivier DUMARCHÉ.

Brigitte PRUVOST ayant donné pouvoir à Annick VINCENT

Secrétaire de séance : Virginie DE ROSSI

 Familles Rurales - Approbation de la convention Accueil Périscolaire

La commune de Jaillans délègue la compétence périscolaire à l'Association FAMILLES RURALES DE JAILLANS. Les activités concernées sont les accueils périscolaires matin et soir.

Une convention doit être établie ENTRE FAMILLES RURALES DE JAILLANS ET DES COMMUNES AVOISINANTES, représentée par Mmes Amandine CHATAIN et Sophie COTELLE co-présidentes, et la COMMUNE DE JAILLANS afin de définir la participation financière de la commune à l'accueil périscolaire organisé sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2023.

La participation de la commune sera soumise à la présentation d'un bilan financier pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2023.

En cas de renouvellement du Contrat Temps Libres, la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) sera avisée de l'évolution du dossier.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou légalement représentés :

ACCEPTTE la convention à établir pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2023.

Urbanisme

Certificat d'urbanisme opérationnel

Savoir si le projet de construction d'une écurie active avec divers bâtiments (accueil, stabulations, écurie) et maison d'habitation est réalisable quartier de Serne.

Permis de construire

- Construction d'une maison individuelle- 390 chemin des Vernets.



Questions diverses

Remplacement chaudière école primaire F. EYNARD de Jaillans : Suite à de nombreuses pannes de la chaudière de l'école primaire, une réflexion est engagée sur son remplacement.

Proposition de 2 devis pour le remplacement de la chaudière et pour l'isolation des combles.

Local médical Bâtiment la Cure : Une infirmière avec spécialisation Hypnothérapie est intéressée par le local. Daniel MUNIER se renseigne auprès de l'ARS (AGENCE REGIONALE DE SANTE) pour la mise aux normes du local pour la pratique de cette spécialisation. L'aménagement complémentaire du local sera pris en charge par la commune pour répondre aux normes.

Projet Familles Rurales de Jaillans : Une réunion s'est tenue mercredi 7 avril dernier avec l'association.

Problématique de place dans les locaux de l'école primaire d'HOSTUN.

3 solutions sont à l'étude

- ✂ Mise à disposition de locaux par les communes avoisinantes,
- ✂ Aménagement de l'ancienne maison de convalescence de LA BAUME D'HOSTUN : projet « Le Chalutier »,
- ✂ Création d'un local dédié de 550 m² financé par FAMILLES RURALES sur l'une des communes avoisinantes.

JAILLANS - Aménagement de l'entrée du village : Démarrage des travaux début mai. Les enrobés se feront fin juin.

Syndicat les Eaux de Bouvarel : Le Syndicat a lancé l'élaboration d'un plan topographique pour repérer les conduites de leur réseau.